

**EXERCICE 2016**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Délibération n°D-CA/2016-034

Le conseil d'administration s'est réuni le 31 mai 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 20 mai 2016.

**VU** le Code de l'éducation et notamment ses articles L711-7, L831-1, L831-3 ;  
**VU** les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour** : Ilème Partie - P 3.1 : Cotisations

**Exposé de la décision :**

L'Université Paris Descartes participe, à différents titres, aux activités de différentes structures, associations, réseaux, regroupements, ou consortiums.

Le principe de ces adhésions et les éventuelles cotisations qui en découlent sont régulièrement soumises à l'examen du Conseil d'administration. Dans un objectif de clarification et de rationalisation, un récapitulatif semestriel sera proposé aux conseillers pour approuver, le cas échéant, les adhésions et cotisations annuelles.

Sont concernées :

Nom	Service concerné	Cotisation
Conférence nationale des Doyens	Faculté de Médecine de Paris Descartes	1 600 €
L'IFFRES	Fondation Direction Du Développement, Partenariats Et Relations Entreprises	300 €
ANSTIA - Association des services tice et audiovisuelles	SCFC - service commun de la formation continue	350 €
CIDJ - Centre d'information et documentation jeunesse	Service Offre de Formation et Insertion Professionnelle - SOFIP	796 €
COURROIE - Conférence universitaire des responsables de l'orientation et de l'insertion professionnelle	Service Offre de Formation et Insertion Professionnelle - SOFIP	300 €
L'ADHYS - Association pour le Développement de l'Hygiène et de la Sécurité dans les établissements de recherche ou d'enseignement supérieur	Service de Prévention des Risque - Hygiène et Sécurité	50 €

Association de l'IRESU – Institut de Recherche et d'Enseignement des Soins d'Urgence	Service de Médecine de Prévention	70 €
Association des Directeurs d'UFR – STAPS	UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – STAPS	1010 €
Association ECATRE (master Art thérapie)	UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – STAPS	700 €
AMUE	Direction des Affaires Financières – DAF	37 539 €
Total :		42715 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, les cotisations, telles que préalablement communiquées aux conseillers et présentées en séance.

<p style="text-align: center;"><b>Nombre de membres constituant le Conseil : 35</b>  <b>Quorum : 18</b>  <b>Nombre de membres participant à la délibération : 34</b>  Abstentions : 0  <b>Votes exprimés : 34</b>  Contre : 0  Pour : 34</p>
--

Fait à Paris, le 02 juin 2016

Le Président

  
Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **14 JUIN 2016**  
Transmis au Recteur le : **14 JUIN 2016**